

À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DES ABEILLES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	À la découverte du monde des abeilles
En bref	Découvrir la vie à l'intérieur de la ruche de manière ludique, dans un splendide paysage de montagne.
Descriptif de l'activité	<p>Bien protégé par une combinaison, découvrir la vie à l'intérieur de la ruche. Dans un splendide paysage de montagne, <i>Graines d'apiculteurs</i> dévoile de manière ludique le monde fascinant des abeilles pour comprendre leur mode de vie ainsi que les différents produits qu'elles fabriquent. L'activité se termine par un goûter à base de tartines au miel et de rafraichissements. Une découverte pour toute la famille.</p> <p>L'activité se déroule à Plan-Francey (Moléson), accessible en funiculaire depuis Moléson-sur-Gruyères (prix non compris dans l'activité) ou par différents sentiers pédestres depuis le parking du funiculaire (randonnée d'environ 1h – 1h15 pour 400m de dénivelé positif).</p>
Dates	Dimanche 30 juin 2024 et dimanche 28 juillet 2024
Horaire	13h30 – 15h30
Lieux du rendez-vous	Plan-Francey, arrivée du funiculaire (Attention : Prix du billet de funiculaire non-compris)
Lieux de l'activité	Moléson, Plan-Francey
Matériel à prendre avec soi	Cette activité nécessite d'être équipé de pantalons longs , de chaussures fermées (basket) et chaussettes mi-longues
Sécurité	<p>Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.</p> <p>S'assurer que vous n'êtes pas allergiques aux piqûres d'abeille, en cas de suspicion veiller à toujours avoir les médicaments avec vous.</p>
Participants, catégories et âges	Adultes, dès 18 ans Enfants, dès 6 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 7 adultes, maximum 20 personnes
Accessibilité universelle	L'offre est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec des aménagements prévus pour le déplacement en chaises roulantes. La prestataire est également en mesure d'accueillir des personnes en situation de déficience mentale.
Variante	<p>Offre valable pour les groupes hors des dates fixées. Horaires et jours à convenir.</p> <p>En cas de mauvais temps, la visite peut être adaptée avec une ruche de démonstration, à l'intérieur du restaurant de Plan-Francey.</p>

Autres informations

Le participant s'engage à :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Prendre la responsabilité d'éventuelles piqûres (s'assurer que vous n'êtes pas allergiques, en cas de suspicion veiller à toujours avoir les médicaments avec vous).

S'équiper de pantalons longs, de chaussures fermées (basket) et de chaussettes mi-longues.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Lieu de rendez-vous : Plan-Francey, arrivée du funiculaire

Horaires des transports publics

Aller

Molésion-sur-Gruyères (funi) – Plan-Francey 13h20 – 13h25

Retour

Plan-Francey – Molésion-sur-Gruyères (funi). 15h40 – 15h45

Attention, le prix du funiculaire n'est pas compris dans l'activité. Plan-Francey est également accessible à pied depuis Molésion (randonnée d'environ 1h – 1h15 pour 400m de dénivellée). Le funiculaire est gratuit avec l'abonnement Magic Pass.

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte

Dès 18 ans, 35.- (prix du funiculaire non compris)

Tarif de base enfant

Dès 6 ans, 15.- (prix du funiculaire non compris)

Tarif variante

Dès 7 adultes, 35.- par personne dès 18 ans, 15.- par personne de 6 à 17 ans.

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.